

Communauté de Communes des Savanes

DELIBERATION N° 02/2011/CCDS relative à la création d'emplois

Séance du 26 avril 2011

L'an deux mil onze et le mardi vingt-six avril à seize heures, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE

Présents : Jean-Claude MADELEINE, Robert PUTCHA, William LAZZAROTTO, Adelson MAGLOIRE, Lydie CARISTAN, Jean-Christian GABRIEL, Conrad RINGUET, Oumar BARO, Nadège NADEAU, Annick LEVEILLE, France CLET-COURAT, Maéva CHAMPESTING, Richard Georges ANTOINETTE, Véronique JACARIA,

Absents : Bruno APOUYOU, Françoise CAMON, Daniel MANGAL, Jocelyn BRIAIS, Cornélie SELLALI épouse BOIS-BLANC, Jean-Marie TORVIC, René-Serge HORTH

Procuration : Daniel MANGAL (procuration à William LAZZAROTTO)

Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles 3, 34 et 53 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n°87-1101 portant dispositions statutaires particulières relatives à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,
Vu le décret 95-25 du 10 janvier 1995 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Considérant les besoins du service,
Sur rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De créer l'emploi fonctionnel de Directeur Général des services des communes de 20 à 40 000 habitants à compter du 28 avril 2011.

Article 2 : De créer un emploi de rédacteur, d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et de 1^{ère} classe pour exercer les fonctions d'assistant(e) de direction à compter du 28 avril 2011.

Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges associées des agents nommés dans les emplois, au chapitre 012.

Fait à Sinnamary, le 29 avril 2011

Vote
-Pour : 15
-Contre : 0
-Abstention(s): 0

Le Président

Jean-Claude MADELEINE

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat.

FORMULAIRE DE DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI

Catégorie : B

A ADRESSER

Loi du 26 janvier 1984, modifiée,
Articles 12-1, 14, 23, 41.
Décret n°85-643 du 26/06/85 modifié
Décret n°87-811 du 05/10/87 modifié

A peine de nullité des nominations, les créations et vacances d'emplois doivent être préalablement communiquées au Centre de Gestion compétent pour publicité. Celui-ci se charge de les transmettre au CNFPT pour les catégories A et B.



CENTRE DE GESTION DE
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUYANE
36, avenue Pasteur – 97300 CAYENNE

Cadre réservé à la collectivité ou à l'établissement

I A remplir obligatoirement

Nom de la collectivité ou établissement :
Communauté de Communes des Savanes (GUYANE)

Adresse : **hôtel de ville
Rue du calvaire – 97315 SINNAMARY**

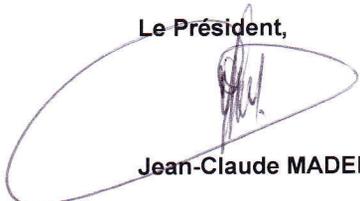
Nature de l'emploi : Temps complet

Emplois : **Assistante de direction**

Grade (s) : **Rédacteur territorial**

VISA DE LA COLLECTIVITE

Date **19 mai 2011**

Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

Indiquez le nombre d'emplois concernés lorsque la nature des emplois et leur mode de recrutement sont identiques : **01**

II A remplir si vous souhaitez bénéficier d'une large publicité par le CDG et/ou le CNFPT dans la bourse de l'emploi

Population légale ou nombre de logements : S'agit-il d'un emploi fonctionnel ? oui non

Si recrutement de non titulaire : niveau de rémunération : _____ Durée prévue du contrat _____

Description sommaire des missions :

Profil souhaité (diplôme, formation, connaissances / expériences professionnelles) :

Emploi à pourvoir le _____ Date limite de dépôt des candidatures _____

Informations complémentaires :

Personne à contacter : Nom ou Téléphone :

Cadre réservé au CDG Cachetn Publicque Territoriale de Guyane Cadre réservé au CNFPT

Date de réception : **23 mai 2011**

Date d'envoi au CNFPT :

Date de publicité :

N° d'enregistrement : **2011-265/CG**



Date de réception :

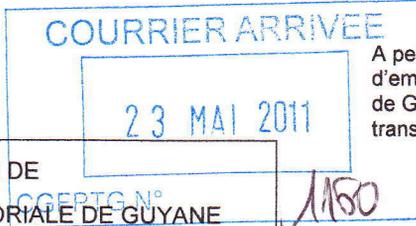
FORMULAIRE DE DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI

Catégorie : C

A ADRESSER

Loi du 26 janvier 1984, modifiée,
Articles 12-1, 14, 23, 41.
Décret n°85-643 du 26/06/85 modifié
Décret n°87-811 du 05/10/87 modifié

A peine de nullité des nominations, les créations et vacances d'emplois doivent être préalablement communiquées au Centre de Gestion compétent pour publicité. Celui-ci se charge de les transmettre au CNFPT pour les catégories A et B.



CENTRE DE GESTION DE
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUYANE
36, avenue Pasteur – 97300 CAYENNE

Cadre réservé à la collectivité ou à l'établissement

I A remplir obligatoirement

Nom de la collectivité ou établissement :
Communauté de Communes des Savanes (GUYANE)

Adresse : **hôtel de ville
Rue du calvaire – 97315 SINNAMARY**

Nature de l'emploi : Temps complet

Emploi : **Assistante de direction**

Grade (s) : **Adjoint administratif de 1^{ère} et de 2^{ème} classe**

VISA DE LA COLLECTIVITE

Date **19 mai 2011**

Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

Indiquez le nombre d'emplois concernés lorsque la nature des emplois et leur mode de recrutement sont identiques : **02**

II A remplir si vous souhaitez bénéficier d'une large publicité par le CDG et/ou le CNFPT dans la bourse de l'emploi

Population légale ou nombre de logements : S'agit-il d'un emploi fonctionnel ? oui non

Si recrutement de non titulaire : niveau de rémunération : _____ Durée prévue du contrat _____

Description sommaire des missions : _____

Profil souhaité (diplôme, formation, connaissances / expériences professionnelles) : _____

Emploi à pourvoir le _____ Date limite de dépôt des candidatures _____

Informations complémentaires : _____

Personne à contacter : Nom **ou** Téléphone :

Cadre réservé au CDG Cachet Cadre réservé au CNFPT

Date de réception : **23 mai 2011** Date de réception :

Date d'envoi au CNFPT : _____

Date de publicité : _____

N° d'enregistrement : **2011-766 à 767**



FORMULAIRE DE DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI

Catégorie : A

A ADRESSER

Loi du 26 janvier 1984, modifiée,
Articles 12-1, 14, 23, 41.
Décret n°85-643 du 26/06/85 modifié
Décret n°87-811 du 05/10/87 modifié

A peine de nullité des nominations, les créations et vacances d'emplois doivent être préalablement communiquées au Centre de Gestion compétent pour publicité. Celui-ci se charge de les transmettre au CNFPT pour les catégories A et B.



1160

CENTRE DE GESTION DE
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUYANE
36, avenue Pasteur – 97300 CAYENNE

Cadre réservé à la collectivité ou à l'établissement

I A remplir obligatoirement

Nom de la collectivité ou établissement :
Communauté de Communes des Savanes (GUYANE)

Adresse : **hôtel de ville
Rue du calvaire – 97315 SINNAMARY**

Nature de l'emploi : Temps complet

Emploi : **Directeur Général des Services**

Grade (s) : **Attaché principal territorial – Directeur territorial**

VISA DE LA COLLECTIVITE

Date **19 mai 2011**

Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

Indiquez le nombre d'emplois concernés lorsque la nature des emplois et leur mode de recrutement sont identiques : **01**

II A remplir si vous souhaitez bénéficier d'une large publicité par le CDG et/ou le CNFPT dans la bourse de l'emploi

Population légale ou nombre de logements : S'agit-il d'un emploi fonctionnel ? oui non

Si recrutement de non titulaire : niveau de rémunération : _____ Durée prévue du contrat _____

Description sommaire des missions :

Profil souhaité (diplôme, formation, connaissances / expériences professionnelles) :

Emploi à pourvoir le _____ Date limite de dépôt des candidatures _____

Informations complémentaires :

Personne à contacter : Nom ou Téléphone :

Cadre réservé au CDG

Cachet

Cadre réservé au CNFPT



Date de réception : **23 mai 2011** Date de réception : _____
Date d'envoi au CNFPT : _____
Date de publicité : _____
N° d'enregistrement : **2011-763/CGFPTG**